Les institutrices à Charsonville au 19ème siècle

Mlle Remy

Sophie Stéphanie Remy naquit en 1831 à Orléans. Son père était menuisier. Après avoir reçue son brevet de capacité (La première école normale d'institutrices date de 1838), elle a été nommée, pour son premier poste, à Charsonville en 1850. Mlle Remy, dite Stéphanie Remy, habitait en 1850 avec sa mère (Marie Victoire Delle) dans une maison du bourg.

Son traitement, comme celui de toutes les institutrices et instituteurs, se composait d'un traitement fixe de 200 francs, réglé par la commune, plus une rétribution scolaire, réglée par les parents d'élèves, d'un montant variable selon le nombre d'enfants présents à l'école. Mlle Remy apprenait à ses élèves ; la lecture, l'écriture, les rudiments de calcul, l'éducation morale et religieuse et des « travaux d'aiguilles ». D'après le programme obligatoire que prévoyait la loi Falloux de 1850, l'écriture ne devait venir qu'après la lecture.

Son programme scolaire n'était pas aligné sur celui de la classe des garçons car il ne visait pas à préparer les jeunes filles au baccalauréat mais à un simple diplôme de fin d'étude à 13ans.

Dès son arrivée à l'école de filles de Charsonville elle demanda l'autorisation d'ouvrir un asile-ouvroir (Ecole maternelle pour enfants de 2 à 6 ans). Elle obtint l'autorisation de M le Recteur en 1852. Malheureusement elle quitta l'école de Charsonville en 1854 et l'asile-ouvroir fut fermé.

Elle fut la première institutrice à enseigner dans l'école actuelle le lundi 10 mai 1852.

En 1864 elle épousa à Olivet Charles Leguay (peintre en bâtiments) né à Châteaudun. Le couple eut deux enfants nés à Olivet : Gaston en 1865 et Alice en 1868.

Charles Leguay décéda en 1880 à Olivet et Mme Remy en 1909.

Mlle Simon

Mlle Simon succéda à Mlle Remy. Elle dirigea l'école des filles de 1855 à 1857.

Née en 1833 elle habitait à l'école de Charsonville avec sa domestique Ernestine Lefort. A cette époque la religion était présente à l'école et une loi de 1855 permettait au curé de Charsonville de visiter les écoles et d'examiner dans quels principes étaient élevés les enfants de sa paroisse.

Mlle Lenormand

Marie Thérese Antoinette Lenormand née en 1821 à Baccon succéda à Mlle Simon en 1857. Très certainement malade elle décéda en 1861 à Orléans.

Mlle Lenoir

Mlle Lenormand s'absenta en 1858 et fut remplacé par Mlle Lenoir. Mlle Lenormand reprit son poste d'institutrice en 1859 et 1860.

Mlle Royer

Célestine Adèle Augustine Royer était née en 1841 à Neuville aux Bois. Son père était tailleur.

En 1861 Célestine Royer habitait à l'école avec Léonide Souville (10 ans « sans profession ») et Joséphine Royer (« sans profession »).

Mlle Lusier

Marie Antoinette Lusier était institutrice des filles en 1865 et 1866.

Mlle Grillon

Adèle Olympe Grillon remplaça à 18 ans Mlle Lusier. Elle était née en 1847 à Messas.

Elle habitait à l'école avec sa jeune sœur Séraphine Grillon (née vers 1859).

En 1869, Mlle Grillon avait un traitement total annuel d'environ 1000fr.

Une partie des archives de la commune furent détruites durant la guerre de 1870. Comme suite à cette destruction la mairie fit l'inventaire en Août 1871 des documents, mobiliers… présents à la mairie. Les documents concernant l'école comprenaient un dossier de 4 feuilles reprenant la liste du mobilier de l'école dressée par les instituteurs et approuvée par les maires et pour la maison d'école il y avait une liasse de 36 pièces diverses concernant les devis, cahier des charges et un plan en mauvais état de l'école bâtit en 1851.

Mlle Champdavoine

Marie Désirée Elvida Champdavoine était née à Tournoisis en 1846. Son père était marchand mercier.

Extrait du journal du Loiret : La commission chargée de juger l'aptitude des aspirantes au brevet de capacité

(instruction primaire) a terminé le 2 Aout 1865 la 1ère partie de sa session de 1865; 29 aspirantes ont subi

l'examen écrit; 19 ont été admises aux épreuves orales, à la suite desquelles elles ont été reconnues aptes à

recevoir le brevet de capacité dont : Mlle Grillon et Mlle Champdavoine, élèves de l'école Normale.

Elvire remplaça Mlle Grillon en septembre 1871. Sa mère, Arsène Désirée Thorain, logeait chez elle.

En 1873, son salaire annuel était d'environ 1200 francs pour l'année.

Elle devint institutrice à Gidy en septembre 1874.

Mlle Pagot

Mlle Pagot remplaça Mlle Champdavoine en septembre 1874.

Elle était, avant cette date, institutrice à Gidy.

Mlle Doret

Marie Athanase Gérard Doret était née à Saint Denis de l'Hôtel en 1851.

Elle était entrée à l'école normale du Département en 1868 et en était sortie en 1871.

Elle avait obtenu à Orléans son brevet de capacité comprenant plusieurs matières facultatives (arithmétique, tenue des livres, dessin, musique). Elle avait tenue son premier poste à Darvoy pendant 3 ans avant d'être nommée à Charsonville. Elle remplaça Mlle Pagot en septembre 1876.

Le mercredi 4 octobre 1876, la cour de récréation était encombrée de caisses, meubles…, que Chardon, menuisier à Charsonville, avec une autre personne, descendaient d'une grande voiture de déménagement. D'une fenêtre du 1er étage de l'école Mlle Doret surveillait le déchargement. Ils portèrent dans son logement ; ses meubles, ses paquets de linges, de livres et ses caisses de vaisselle. Ils montèrent une armoire, un bois de lits…le tout pour la somme de 3,50francs. Le lendemain matin, la cour était déblayée et avait repris son aspect calme et tranquille. Marguerite Jousset (sa mère) et ses deux soeurs (Marie Athanase et Marie Amélie) habitaient chez Mlle Doret.

Son premier rapport comme institutrice à Charsonville, rédigé en décembre 1876, et signé par le maire Dupuis et le curé Cribier nous apporte des renseignements intéressants :

Dans la tranche d'âge de 7 à 13 ans, 50 enfants par mois en moyenne fréquentaient l'école des filles (34 « payantes » et 16 « gratuites ») avec dans l'année un maximum de 56 élèves (dans la classe des filles) et un minimum de 33 élèves. Avant la loi de Jules Ferry de 1882 toutes les jeunes filles, âgées de 7 à 13 ans, habitant Charsonville, fréquentaient l'école dans l'année.

Mlle Doret note dans son rapport (avant 1881 et l'école obligatoire) :

« *Il me semble qu'on pourrait arriver à une fréquentation totale des enfants à l'école que s'il était possible d'obliger les Parents à les y envoyer ». Et un de mes premiers soins en prenant la direction de l'Ecole de Charsonville a été d'y établir la discipline. Je réunis, en ce moment, tous mes efforts pour tacher d'intéresser les enfants en classe afin de leur donner le goût de l'étude, de leur faire aimer l'école. Pour cela, je leur fais souvent des leçons de choses générales, à la portée de toutes les intelligences. Des compositions qui m'aident à former les divisions, préparent les élèves aux compositions mensuelles. Comme encouragement, des bons points sont inscrits à la fin de la journée sur un registre spécial, et distribués chaque semaine ».*

Mlle Doret avait un salaire d'environ 1000 francs pour l'année scolaire 1876-77. Elle enseignait à toutes les filles les travaux d'aiguilles. En 1878 Mlle Marie Doret avait un salaire annuel d'environ 1200 francs. En 1876 il est perçu pour

les filles ; 1,50 francs par mois pour les élèves de moins de 7 ans, 1,75 francs pour ceux de 7 à 13ans et 1franc pour les enfants « gratuits » quelque soient leurs ages.

Toutes les élèves appartenaient au culte catholique. Aucune n'était de culte protestant ou israélite mais, dans le rapport, la ligne « sans culte » n'existait pas.

Les lois Guizot (1833) et Falloux (1850) avaient fait droit la requête des catholiques en plaçant l'instruction religieuse en tête des matières enseignées à l'école primaire.

Les enfants n'apportaient pas chaque jour d'hiver du bois mais les parents payaient 1franc chaque année par enfant « payant » et la commune 20francs pour les indigents.

La distribution des prix (des livres) se faisait publiquement en présence du maire.

Mlle Moulin

Marie Louise Moulin a été institutrice à Charsonville de juin 1879 à Août 1881. Elle remplaça Mlle Doret.

Parti plus bas que celui des garçons, le nombre de filles scolarisées connut à partir de 1850 une croissance qui l'amena à presque rejoindre le nombre des garçons scolarisés vers 1880.

Le rapport de Mlle Moulin signalait que tous les chemins des hameaux au bourg étaient en bon état.

Mlle Bonnaterre

Marie Louise Antoinette Bonnaterre était institutrice des filles depuis Août 1881. Elle enseignait depuis 1876 après l'obtention de son brevet de capacité. Elle était née à La Ferté Macé en 1854. Elle habitait avec Marie Fortier. Elle remplaça Mlle Moulin en septembre 1881 et quitta l'école de Charsonville le 10 février 1882. Elle avait enseignée deux ans dans une école « libre ».

A son arrivée à Charsonville sa classe comptait en moyenne, par mois, 64 élèves.

Son salaire était d'environ 1300 francs y compris sa rémunération pour ses 2h de travaux d'aiguilles par semaine.

Mlle Furet

Marie Augustine Léontine Furet était née à Sougy en 1859. Son père était charretier.

Elle était rentrée à l'école normale en 1874, sortie en 1877 et avait obtenu un brevet de 2ème ordre. Elle enseignait depuis 1877. Elle fut institutrice adjointe à Briare en 1877 puis institutrice définitive à Vernon en 1880. Puis elle devint institutrice à Charsonville à partir du 20 février 1882 jusque vers 1914. Elle remplaça Mlle Bonnaterre.

Entre 1882 et 1885 il y avait en moyenne par mois 80 filles à l'école. A Charsonville en 1882 sur 88 filles en âge de

fréquenter l'école seule 2 enfants n'y allaient pas.

Mlle Furet avait une adjointe Mlle Marie Louise Merlin nommée en avril 1882 qui avait son brevet élémentaire, n'était pas élève de l'école normale et avait un traitement de 600francs par an. Mlle Furet avait un salaire de 1300 francs annuel en 1882.

La loi de 1881 supprima définitivement la rétribution scolaire et supprima le lien direct qu'il y avait entre le nombre d'élèves et le montant du traitement des enseignants.

Puis Mlle Furet eut comme adjointe Mlle Euphrasine Furet (sa sœur) nommée en 1884, possédait son brevet élémentaire, n'était pas élève de l'école normale et avait traitement de 600francs par an.

En 1886 Mlle Furet présenta deux filles au certificat d'études primaires qui seront reçues. Depuis 1874 elle avait fait recevoir 9 filles au certificat.

Mlle Furet signale dans son rapport annuel de 1899 que l'école de Charsonville était desservie par la gare de Charsonville.

En 1899 les deux classes de filles contaient ; 8 filles de 5 à 6 ans et 78 de 6 à 13ans,

Les lois scolaires de Jules Ferry en 1881 et 1882 (le triptyque de l'école républicaine) prévoyaient la gratuité, l'obligation et la laïcité scolaire pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans (classes enfantines, cours élémentaires de 7 à 9ans, cours moyens de 9 à 11ans et cours supérieurs de 11 à 13ans).

Mlle Furet enseignait à 39 élèves dans la 1ère classe et sa sœur enseignait à 48 élèves dans la 2ème classe.

Le salaire annuel de Mlle Furet était de 1500francs et 1200 francs pour sa sœur Euphrasine.

Mlle Furet proposa 5 filles au Certificat d'études élémentaires en 1898. Toutes furent reçues. Depuis 1882, 67 filles de l'école de Charsonville avaient été reçues au certificat d'études.

En 1901 et 1906 Mlle Furet et sa sœur Euphrasine ainsi que leur nièce Renée Louise Pauline Furet (née en 1893 à Sougy et décédée à Saran en 1988) habitaient rue de la Mairie (à l'école). Mlle Furet a été remplacée par Mlle Irénée Péan, née à Charsonville en 1880 et qu'elle avait eu comme élève.

Mlle Merlin

Elle s'appelait Marie Louise Merlin.

Mlle Furet

Mlle Uranie Euphrasine Félicité Furet était née en 1866 à Sougy. Son père était maçon Elle était la sœur de Marie Furet et fut son adjointe à l'école de Charsonville. Elle fut nommée à Charsonville en octobre 1884 (à l'age de 18ans). En 1911 elle était toujours adjointe et habitait seule avec sa sœur. Puis Uranie fut remplacée vers 1914 par Mlle G Rousseau.

Sources Internet

- Le Loiret Généalogique
- Site des archives du Loiret (Archives numérisées)
- AURELIA (Bibliothèque numérique d'Orléans)
- Gallica

Sources écrites

- Archives Départementales du Loiret (6 rue d'Illiers, Orléans)
- Livre de compte du menuisier Chardon (archive personnelle)